



COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023D007

SEANCE DU 13 FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS

Le **TREIZE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-TROIS** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI-André TRUCHET- Florence DRILLAT-Philippe BOST- Charline PHILIPPON-Marcel BERTINO-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Yannick MILLERET-Martine MARTY-Gauthier SCHNEIDER- Valérie BENEDETTO-Laurence DIERNAZ- Yannick LE ROUX-Sindy JACQUET.

Nombre de conseillers : 15

Présents : 14

Votants : 14

Date de convocation du conseil municipal : 06/02/2023

Secrétaire de séance : Charline PHILIPPON.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Madame le maire cède la parole à Madame Florence DRILLAT, adjointe chargée des finances, qui précise à l'assemblée que le compte administratif est le document qui reprend les résultats de l'exécution du budget par le maire ordonnateur, en reprenant toutes les dépenses et recettes réalisées au cours de l'année précédente.

Considérant que Madame le maire s'est retirée et a quitté la séance pour laisser la présidence à Madame Florence DRILLAT, adjointe chargée de la préparation des documents budgétaires, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte administratif 2022, qui s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses :	1 836 708.46 €
Recettes :	2 034 731.52 €
Excédent de clôture :	198 023.06 €
Résultat antérieur :	+ 151 587.64 €
Résultat de clôture :	+ 349 610.70 €

Section d'investissement

Dépenses :	780 112.05 €
Recettes :	1 342 762.32 €
Résultat de clôture :	562 650.27 €
Résultat reporté :	- 384 569.17 €
Résultat de clôture :	178 081.010 €
Restes à réaliser	- 355 100.00 €
Soit un besoin de financement de	177 018.90 €

La présidente de séance, Florence DRILLAT

